

AR PREFECTURE

083-488802489-20171128-09-DE  
Regu le 29/11/2017



Ports de  
Saint-Raphaël

Vieux-Port Santa Lucia Boulouris Agay

# TARIFICATION

## 2018

# MOUILLAGES ORGANISES AGAY

En euros – TVA incluse

**Applicable au 1<sup>er</sup> JANVIER 2018**

Conformément au Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

**Régie des Ports Raphaëlois  
Hôtel de Ville  
Place Sadi Carnot  
83 700 SAINT RAPHAEL CEDEX**

## ***I Redevances d'amarrage***

---

Cette redevance pour les navires de plaisance est exprimée en TTC (TVA à 20% incluse). Elle doit être payée d'avance pour la période d'occupation demandée et autorisée. Elle est due intégralement et sans fractionnement, et elle ne fait l'objet d'aucune restitution, déduction ou remboursement, quelle que soit la durée de présence ou le motif d'absence du bateau sur le plan d'eau (Sauf cas de force majeure sur justificatifs et accord du Directeur de la Régie).

De même, elle ne saurait supporter aucune révision ou abattement pour toute gêne, diminution, restriction d'usage ou changement d'emplacement imputable ou occasionné directement ou indirectement du fait de travaux portuaires ou de contraintes d'exploitation.

Cette redevance est déterminée en fonction de la catégorie liée à la taille de l'unité et de la durée du séjour.

Cette redevance de stationnement et d'amarrage s'établit selon les éléments tarifaires du tableau ci-après annexés.

## ***II Tarifs et conditions d'usage des outillages publics***

---

Néant.

**REDEVANCES D'AMARRAGES 2018****MOUILLAGES ORGANISES AGAY**

(En euros, TVA à 20% incluse)

Catégories	Position	Longueur du bateau	Tarifs 2018			
			Flash 4 heures	Journée	Mois intersaison	Mois saison
A	Ancrages	0 à 4.99 m	6	15	172	258
DP	Digue et Ponton	0 à 4.99 m	6	15	168	252
B	Ancrages	5 à 5,99 m	6	15	224	336
C	Ancrages	6 à 7.99 m	6	15	269	403
D	Ancrages	8 à 9.99 m	8	20	326	488
E	Ancrages	10 à 11.99 m	8	20	414	620
F	Ancrages	12 à 13.99 m	12	30	484	726
G	Ancrages	14 à 16 m	12	30	554	830
SP	Tarifs Escale	Service Plus (Sanitaires, eau, 1 navette aller à terre)	3			

Saison : juillet et aout                      Intersaison : mai, juin et septembre

Tarifs à la journée s'entendent de midi à midi

Tarifs au mois s'entendent à **partir** du 29<sup>ème</sup> jour**Redevances payables d'avance**

Tolérance de 2% pour la catégorie DP